

L'affaire des étudiants de Pontoise

EN 1941, une information tragique fait le tour de la région : les Allemands ont arrêté un groupe de jeunes gens de Pontoise, qui « faisaient de la Résistance ». L'affaire fait grand bruit, car les personnes interpellées appartiennent à de « bonnes familles » très influentes, et en outre les actes de résistances sont encore rares. Les occupants décident de « faire un exemple » afin de terroriser ceux qui voudraient suivre la même voie.

Pontoise a été partiellement dévastée par les bombardements de juin 1940 qui ont détruit le vieux pont de l'Oise. Elle est devenue cité presque morte. Un jeune étudiant en philosophie, fils d'un lieutenant-colonel de l'armée française, Jean-Claude Chabanne, accepte mal la défaite et les incitations à la collaboration avec l'ennemi prodiguées par la municipalité et la presse « aux ordres ». Ancien délégué d'une association dite « Les Jeunesses de l'Empire Français », il fonde, dès 1941, le « Club des Cadets de France » qui se propose, sous l'apparence d'un banal mouvement de jeunesse, de réunir des adolescents de l'arrondissement en vue d'une action résistante. Mais les Allemands se méfient et le mouvement est promptement dissous.

Chabanne n'en continue pas moins à animer un petit groupe de jeunes constitué par Jacques Tête, Lucien Francia, Pierre Butin, Eric de Martimprey, Pierre Vogler, qui se réunissent chez Jean-Paul Soutumier. Ils récupèrent des armes dans la forêt de l'Isle-Adam où avaient eu lieu de durs combats lors de l'invasion. Puis, avec la complicité de Tête, qui travaille comme charpentier au camp d'aviation allemand de Cormeilles-en-Vexin, et avec celle de Francia, ouvrier d'imprimerie qui lui procurera un faux *ausweis*, Chabanne parviendra à s'introduire dans le camp d'aviation et à en dresser un plan complet comportant l'emplacement des pistes et des dépôts d'essence et de munitions. Plan qu'il fera parvenir à Londres par l'intermédiaire d'un réseau de résistance, dont nous ignorons malheureusement le nom.

D'un autre côté, Chabanne s'efforce de se procurer encore des armes, par l'intermédiaire du jeune Thuex de Saint-Ouen-l'Aumône, alors étudiant à l'école Charliat de Paris. Hélas, il est ainsi mis en rapport avec deux autres élèves de cette école, R. et C. qui lui fournissent effectivement quelques armes et munitions mais qui sont, en réalité, manipulés par la Gestapo. Et la police de Vichy sur la trace de ce trafic... Le 13 décembre 1941, Thuex est arrêté, avec d'autres élèves de l'établissement. Le 16 décembre, Chabanne est à son tour interpellé à la gare Saint-Lazare par deux inspecteurs de la police judiciaire. Contre la fausse promesse d'un règlement « à l'amiable et entre Français » il finit par avouer. A Pontoise, les jours suivants, les arrestations se succèdent. Pierre Butin, fils d'un médecin de la ville, est appréhendé chez lui ; le même sort s'abat sur Tête, de Martim-

prey, Sicaud, Salau, Soutumier, ainsi que Paul Lefort âgé de 15 ans. Francia se rend de lui-même pour éviter qu'on inquiète sa famille. Martineau et Vogler sont arrêtés à Paris. Tous seront livrés aux Allemands et incarcérés à Fresnes.

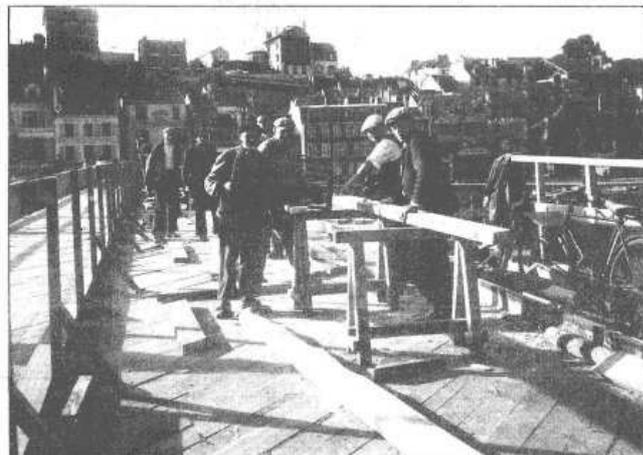
Le procès de ces jeunes résistants eut lieu à Saint-Cloud, où siégeait le Tribunal militaire le 16 janvier 1942 et dura de 7 à 21 heures. Chabanne, Tête et Vogler furent condamnés à mort et fusillés à Fresnes le 27 février 1942 suivant, malgré toutes les démarches entreprises pour les sauver. Tous trois laissaient de bouleversantes lettres d'adieu à leurs parents. Bien que condamné seulement à une peine de prison, Pierre Butin sera

Autre Pontoisien au sort tragique : Marcel Rousier. Né en 1900 et démobilisé en 1940, marié et père de deux jeunes enfants, il ne tarde pas à entrer en contact avec le réseau « Confrérie Notre-Dame » du Colonel Rémy. C'est, en effet, un excellent technicien radio. A ce titre, il se trouve engagé dans le groupe « L'enfant » — au total une quinzaine de personnes — dont le poste émetteur se trouve installé dans une petite maison de Chatou, sous la direction du chef radio Subsol (pseudo « Phoebus ») et qui, en 1941 et 1942, transmettra à Londres de nombreux messages codés et des renseignements importants. Mais, le 23 mars 1942, les Allemands ont réussi à détecter ce centre,

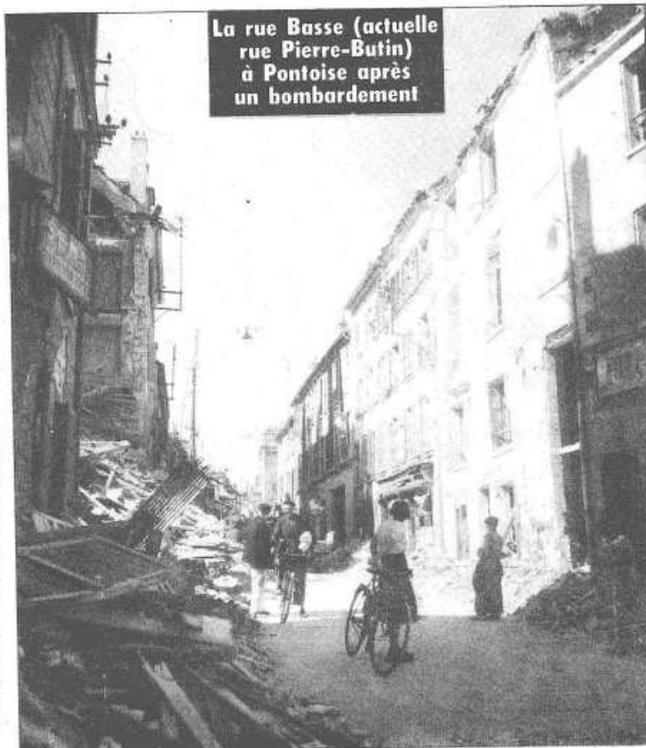


également fusillé un peu plus tard. Condamnés à l'emprisonnement ou même acquittés, trois autres étudiants seront déportés dans les camps de concentration allemands où ils trouveront finalement la mort ; ce sont Francia, décédé le 10 octobre 1944 dans un kommando dépendant du camp de Gross-Rosen, Soutumier et Eric de Martimprey, disparus en 1945 au camp de Buchenwald, ainsi que Pierre Scheringa après trois ans de détention à Fresnes et dans des camps divers.

cernant la villa et arrêtant « Phoebus » et son opérateur Gloriot. Dans la nuit du 25 au 26 mars, Rousier est à son tour capturé à son domicile et trouvé en possession de son poste émetteur-récepteur, parachuté d'Angleterre. Les interrogatoires se poursuivront pendant un an, les occupants voulant démanteler le réseau et en connaître le chef, ce qu'ils ne parviendront pas à faire en raison du cloisonnement. Le procès aura finalement lieu le 26 mars 1943, devant un tribunal militaire installé



Pendant l'occupation, des ouvriers construisent un pont provisoire en bois à la place du pont routier que le Génie avait fait sauter en 1940.



à l'Hôtel Crillon à Paris et le verdict rendu le 9 avril : 12

s'appliquait à l'un des postes les plus périlleux du souvent pour ses proches les pires représailles. Ces ris-

condamnations à mort dont celle de Rousier, deux acquittements, sans oublier deux des inculpés morts en prison des suites de mauvais traitements ou d'épuisement. Rousier sera fusillé avec ses camarades au Mont Valérien le 13 mai 1943 et inhumé au cimetière d'Ivry. A la fin du procès — dont les détails ont été connus par l'un des inculpés, André Crémailh, de Montlignon, condamné à une peine d'emprisonnement et relâché, le président du tribunal allemand avait, involontairement ou non, rendu un hommage à ces martyrs en déclarant : « Nous venons de juger une des plus importantes affaires d'espionnage. Elle nous a coûté un matériel immense et a causé la mort de nombreux soldats allemands. Il est juste que les peines prononcées soient sévères ». Hommage qui rejoint en quelque sorte et a « l'envers » celui du colonel Rémy lui-même : « La qualification d'asile-radio

combat clandestin... La loyauté commandait de ne rien dissimuler à celui qui acceptait de jouer ce rôle, des risques qu'il allait encourir : ils se traduisaient, pour lui, par le peloton d'exécution et entraînaient

ques, notre ami Marcel Rousier les assumait en pleine connaissance de cause alors qu'il savait que notre réseau « Confrérie Notre-Dame » avait déjà subi un désastre du même ordre quelques mois plus tôt ».

La résistance religieuse

DANS le Val-d'Oise, des prêtres et des pasteurs s'engagent sans hésiter dans des actions de résistance. Le curé d'Enghien sera déporté par les nazis à Buchenwald.

Les lieux du culte étaient, en effet, parmi les très rares endroits où il était encore permis de s'exprimer avec une certaine liberté, fût-ce sous des formes prudentes et voilées. Il est notoire, malheureusement, que la haute hiérarchie catholique penchait en faveur de l'ordre nouveau institué par Pétain et son pseudo-gouverneur de Vichy, malgré l'attitude contraire de quelques illustres prélats, comme celle du Cardinal Salièges ou du Cardinal Liénard. Mais bien des pasteurs plus humbles concurent d'autre façon leur rôle évangélique. Tel, dans notre département, la chanoine Jolain prononçant, en 1942, en l'église Saint-Maclou-de-Pontoise, une homélie en l'honneur des jeunes étudiants du groupe Chabanne qui venaient d'être fusillés, en dépit de la présence dans le sanctuaire de Feldgendarmes casqués et de Gestapistes en cirés noirs, très attentifs. Tel, ce prêtre de Domont — l'abbé Guyot — qui ne craignait pas de monter en chaire pour exalter le sacrifice de Gabriel Péri ou d'Estienne d'Orves, fusillés par les Allemands. D'autres encore, s'engagèrent plus profondément dans la lutte, soit en abritant des patriotes ou des israélites pourchassés, soit, comme l'abbé curé de Bouffémont qui, en liaison avec Libé-Nord, entreposait des armes dans son presbytère.

Plus exemplaire sans doute est le cas de l'abbé Georges Henocque, curé de l'église Saint-Joseph d'Enghien ; ancien aumônier de l'école de Saint-Cyr pur de la 3^e Division d'infanterie, glorieux combattant de la guerre 1914-1918 avec douze citations et trois blessures de guerre, ce religieux n'hésita pas, dès 1940 et dans les sermons qu'il prononçait, tant dans sa paroisse que dans d'autres églises de la région parisienne, à dénoncer les atrocités nazies, à s'élever avec force contre la collaboration et à prêcher l'espoir de la délivrance. Arrêté par la Gestapo, il fut déporté à Buchenwald puis à Dachau, où il fut pour ses camarades de camps un soutien moral efficace. Son nom a été donné à une rue d'Enghien-les-Bains, ainsi qu'à une place du quartier des Gobelins à Paris.

De même ne saurait être oublié le rôle important joué par le pasteur André Neel, de l'Église Réformée de France, dans la Résistance de la région d'Argenteuil.